

Offranville

actu.fr du 17 novembre 2025

646 mots

La filière horticole menacée de fermeture : le lycée professionnel Jean-Rostand à Offranville en grève

Les enseignants du lycée professionnel Jean-Rostand d'Offranville (Seine-Maritime) se sont mis en grève lundi 17 novembre 2025. La filière horticole est menacée de fermeture.



Élèves et enseignants, parents d'élèves, ils étaient nombreux lundi matin à participer au mouvement de grève devant le lycée professionnel Jean-Rostand d'Offranville (Seine-Maritime).

Professeurs, anciens professeurs, élèves, parents d'élèves, élus... Ils sont nombreux, lundi 17 novembre 2025 au matin, à avoir répondu à l'appel à la grève lancé par les syndicats et enseignants de la filière horticole du lycée professionnel Jean-Rostand d'Offranville (Seine-Maritime). Un mouvement social qui fait suite à l'annonce faite au conseil d'administration de l'établissement, jeudi 13 novembre, concernant la fermeture de la filière horticole au sein de

l'établissement. Huit postes seront ainsi supprimés et cinq classes de Bac Pro et CAP vont fermer dans les trois prochaines années.

[Ces nouveaux lycéens sensibilisés à la biodiversité près de Dieppe](#)

Une décision unilatérale

Un arrêt de cours symbolique d'une heure a eu lieu dès le lendemain, vendredi 14 novembre, et un mouvement de grève sur une journée lundi 17 novembre.

Derrière les pancartes affichées à l'entrée de l'établissement, des professeurs et des élèves inquiets pour le futur, persuadés qu'on se trompe totalement de stratégie comptable au regard d'une filière historique qui représente à leurs yeux un intérêt majeur.

« Sous prétexte d'économies, on veut fermer une filière parfaitement alignée avec les priorités nationales : biodiversité, agroécologie, circuits courts, c'est un non-sens total » disent les manifestants.

[Les classes de 4e privées de professeur de SVT depuis la rentrée près de Dieppe](#)

La nouvelle annoncée par Bruno Verne, proviseur du lycée, aux membres du conseil d'administration a fait l'effet d'une bombe. « Rien de tout cela n'a jamais été évoqué auparavant. Nous avons appris dans la foulée qu'il avait fait la demande de fermeture de la filière en 2024 », expliquent plusieurs professeurs de la filière.

Des arguments économiques avancés

Les raisons invoquées dans ce projet de fermeture sont économiques, notamment les serres qui impliquent une forte dépense énergétique en chauffage et en eau d'arrosage.

« On nous a répondu que ce n'était plus une filière dans l'air du temps, qu'il y avait de moins en moins d'inscrits. Nous ne pensions pas que la logique économique entrait en compte dans l'éducation de la jeunesse de demain. Que vont devenir les jeunes voulant faire ces métiers dans le maraîchage, dans l'aménagement paysager, dans la production florale ? Nous sommes le seul établissement public implanté en Seine-Maritime. Si la filière disparaît, les jeunes devront se tourner vers un établissement privé à Mesnières-en-Bray et choisir l'alternance à Fauville-en-Caux » poursuivent les enseignants.

[22 élèves présents sur 191 : l'opération École morte rencontre le succès à](#)

53 élèves

Surtout, derrière la fermeture de cette filière, il y a la crainte de voir la fréquentation du lycée professionnel Jean-Rostand péricliter et, à terme, la fermeture pure et simple de l'établissement.

Aux yeux des enseignants, la filière horticole est une filière historique d'intérêt majeur. Le lycée est historiquement, depuis 81 ans, un établissement de formation horticole complémentaire avec la fleuristerie.

[Une classe menacée de fermeture à](#)

« On veut fermer une filière qui fonctionne, qui recrute et qui forme, c'est inacceptable! Les chiffres sont là : 53 élèves, ce n'est pas une filière en difficulté, c'est une filière que l'on a fragilisée en imposant la fermeture du magasin lors des journées portes ouvertes et que l'on veut maintenant sacrifier. Il ne faut pas oublier que ces élèves que nous formons sont ceux qui vont nous nourrir demain! »

Les enseignants exigent le maintien inconditionnel de cette filière horticole : « Nous sommes en colère sur le fond et la forme de cette décision, c'est le proviseur de l'établissement qui a décidé tout seul sans en aviser personne! »

Ce dernier a été contacté par nos soins et n'a pas souhaité communiquer sur le sujet.